

Inscription administrative par internet

L'inscription s'effectue depuis votre compte famille personnel accessible sur le site **portail-animation.UFCV.fr** grâce à un numéro d'abonné que l'UFCV vous délivre.

Pour disposer de votre numéro d'abonné qui vous permettra d'accéder à votre compte Famille, vous devez renseigner les éléments suivants :

- Nom et prénom des parents :

- Adresse postale :
- Adresse e-mail :
- Nom et prénom, date de naissance de l'enfant ou des enfants :

- Ecole fréquentée : _____ Commune : _____

Maternelle Elémentaire

- Numéro allocataire CAF : _____

Pièces à transmettre en fonction de la priorité de réservation concernée :

1. Enfants domiciliés et scolarisés à Saint-Saturnin-Lès-Apt
Justificatif de domicile de moins de 3 mois
2. Enfants scolarisés à Saint-Saturnin-Lès-Apt et venant d'autres communes ;
Justificatif de domicile de moins de 3 mois
3. Enfants non domiciliés et non scolarisés dont les parents travaillent sur la commune ;
Attestation employeur
4. Enfants non scolarisés, non domiciliés et dont les parents ne travaillent pas sur la commune
Aucune

Cette fiche est à nous transmettre avant le 26 mai 2025 par courriel à l'adresse suivante :

alstsaturnin@ufcv.fr

ou par courrier :

UFCV PACA 2A rue du Monastère 13004 Marseille

Contact administratif : 04 91 15 32 25

Fait à _____ le ____/____/____

signature :